

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

**DEL2025\_106**

**Objet : Désignation des membres  
titulaires et suppléants à la  
Commission Inclusion et Insertion  
par l'Activité Economique (C2IAE)**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
**SÉANCE DU 22 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt deux mai, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMÉRATION, dûment convoqué s'est réuni à la salle Frédéric Mistral à Maillane, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD.  
Date de convocation du Conseil de Communauté : 16 mai 2025.

**PRÉSENTS :**

**Pour la commune de Barbentane :** M. Jean-Christophe DAUDET, Mme Edith BIANCONE, M. Michel BLANC.  
**Pour la commune de Cabannes :** M. Gilles MOURGUES, Mme Josiane HAAS-FALANGA, M. François CHEILAN.  
**Pour la commune de Châteaurenard :** M. Marcel MARTEL, M. Éric CHAUVET, M. Jean-Pierre SEISSON, Mme Marina LUCIANI-RIPETTI.  
**Pour la commune d'Eyragues :** M. Michel GAVANON.  
**Pour la commune de Graveson :** M. Michel PÉCOUT, Mme Annie CORNILLE, M. Jean-Marc DI FÉLICE.  
**Pour la commune de Maillane :** M. Éric LECOFFRE, Mme Frédérique MARÈS.  
**Pour la commune de Mollégès :** Mme Corinne CHABAUD, M. Patrick MARCON.  
**Pour la commune de Noves :** M. Georges JULLIEN, M. Pierre FERRIER, M. Christian REY.  
**Pour la commune d'Orgon :** M. Serge PORTAL, Mme YTIER-CLARETON Angélique.  
**Pour la commune de Plan d'Orgon :** Mme Jocelyne COUDERC-VALLET  
**Pour la commune de Rognonas :** M. Yves PICARDA, M. Dominique ALIZARD  
**Pour la commune de Saint-Andiol :** M. Daniel ROBERT  
**Pour la commune de Verquières :** M. Jean-Marc MARTIN-TEISSERE

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

**Pour la commune de Châteaurenard :** Mme Solange PONCHON (*donne pouvoir à M. Éric CHAUVET*), Mme Adélaïde JARILLO (*donne pouvoir à M. Gilles MOURGUES*), M. Pierre-Hubert MARTIN (*donne pouvoir à M. Marcel MARTEL*), Mme Marie-Laurence ANZALONE (*donne pouvoir à M. Jean-Pierre SEISSON*), M. Cyril AMIEL (*donne pouvoir à Mme Marina LUCIANI-RIPETTI*), Mme Annie SALZE (*donne pouvoir à Mme Josiane HAAS-FALANGA*), M. Bernard REYNES (*donne pouvoir à M. Georges JULLIEN*), Mme Sylvie DIET-PENCHINAT (*donne pouvoir à M. Serge PORTAL*).  
**Pour la commune d'Eyragues :** M. Éric DELABRE (*donne pouvoir à M. Michel GAVANON*).  
**Pour la commune de Plan d'Orgon :** M. Jean-Louis LEPIAN (*donne pouvoir à Mme Jocelyne COUDERC-VALLET*).  
**Pour la commune de Rognonas :** Mme Cécile MONDET (*donne pouvoir à M. Yves PICARDA*)  
**Pour commune de Saint-Andiol :** Mme Sylvie CHABAS (*donne pouvoir à M. Daniel ROBERT*)

**ABSENTS :**

**Pour la commune d'Eyragues :** Mme Yvette POURTIER  
**Pour la commune de Noves :** Mme Édith LANDREAU

**Secrétaire de séance :** M. Éric LECOFFRE

Madame la présidente expose que la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi prévoit la création d'un Réseau pour l'emploi, composé d'un comité national pour l'emploi, et de comités territoriaux pour l'emploi établis au niveau régional, départemental et local.

Il s'agit d'une instance de décision et d'action dont l'objectif est de répondre de façon plus efficiente aux besoins du publics sans emploi et aux besoins de recrutement des entreprises. Dans ce cadre le modèle de pilotage stratégique et opérationnel évolue dans une logique ascendante : partant du local (CLPE) jusqu'au national (CNPE), en passant par les échelles départementales (CDPE) et régionales (CRPE).

Terre de Provence co-préside le comité local pour l'emploi et est membre du comité départemental pour l'emploi. Au sein de ces deux instances, Pierre-Hubert MARTIN est titulaire, Jocelyne VALLET est suppléante.

Le comité départemental pour l'emploi comprend une commission spécialisée compétente dans le domaine de l'inclusion et de l'insertion par l'activité économique : **la Commission Inclusion et Insertion par l'Activité Économique (C2IAE)**. Celle-ci a pour missions de définir en cohérence avec les travaux de la conférence des financeurs, la stratégie du Comité Départemental Pour l'Emploi (CDPE) en matière d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le bureau communautaire du 15 mai 2025 a émis un avis favorable.

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de valider la désignation de M. Pierre-Hubert MARTIN (titulaire) et de Mme Jocelyne VALLET (suppléante), en tant que représentants pour cette commission.

Après exposé du rapporteur,

### LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'avis du bureau communautaire du 15 mai 2025,

**CONSIDÉRANT** que Terre de Provence est membre du comité départemental pour l'emploi,

**CONSIDÉRANT** la nécessité de définir la stratégie du comité départemental pour l'emploi en matière d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi,

**CONSIDÉRANT** la création de la commission spécialisée compétente dans le domaine de l'inclusion et de l'insertion par l'activité économique : la Commission Inclusion et Insertion par l'Activité Économique (C2IAE),

**AYANT OUI** l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** la désignation de M. Pierre-Hubert MARTIN (titulaire) et de Mme Jocelyne VALLET (suppléante), en tant que représentants pour cette commission.

**Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

Membres en exercice :	42
Votants :	40
Votes pour :	40
Votes contre :	0
Abstentions :	0

**Fait à Eyragues, le 22 mai 2025,**

Pour Extrait Conforme,  
**La Présidente,**  
**Corinne CHABAUD**

